

OGF est le leader français des services funéraires. Le Groupe affirme son expertise sur l'ensemble des activités liées au funéraire, des services de pompes funèbres à la gestion de crématoriums, de la production de cercueils à la pose de monuments funéraires, des contrats de prévoyance à l'accompagnement après obsèques.

OGF accompagne les familles dans toutes les étapes liées au deuil et au souvenir. Avec son maillage d'agences sous différentes enseignes (PFG, Roblot, Henri de Borniol et des marques locales sous le label Dignité Funéraire), le Groupe est présent sur tout le territoire français.

Le partenariat vise à faire bénéficier aux adhérents et ses ayants-droit de tarifs préférentiels :

- la gratuité pour les enfants âgés de - 1 an,
- 50 % pour les enfants de - 16 ans,
- 20 % pour toutes les autres personnes protégées.

Pour ce faire, contactez directement OGF en précisant votre appartenance à la MSPP.